



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2022

SALLE DES FÊTES DE LOGRON

PROCÈS-VERBAL paru le 24 février 2022

Révisions de septembre 2023 (erreurs de copier-coller dans les dates de références des saisons dans le compte-rendu du Commissaire aux comptes) **paru le 25 septembre 2023.**

18h00 : Accueil des dirigeants de club, vérification des pouvoirs et paraphe des états de présence

Distribution des boitiers de vote électronique.

Clubs absents :

- Amilly
- Anet
- Champhol
- AS Rechèvres
- Avenir Divers Chartrain
- Chartres CANP
- Dreux A. Port
- Dreux Horizon
- Gallardon
- Mainvilliers
- Saulnières
- Vétérans Vallée d'Avre

19h00 : Le Président Patrick TROYSI accueille et présente les personnalités :

Mme Marie-Laure RENVOIZE, Maire de Logron
M. Vincent POUILLIN, Président du FREP Logron,
M. Stéphane FREMONDIÈRE, représentant M. Philippe BOURBON, Commissaire aux comptes,
Mme Léa BACLE, représentant le Crédit Agricole Val de France,
Mrs CHAUVET Tony et GRENECHE Loïc, représentant le groupe Intersport

Avant de se recueillir pour une « minute d'applaudissements » en l'honneur des dirigeants et joueurs disparus, le Président remercie Mme RENVOIZE, Maire de Logron pour son accueil dans sa superbe salle des fêtes.

La parole est donnée à Mme RENVOIZE.

Mme RENVOIZE souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants de cette Assemblée Générale du District d'Eure et Loir de football.

Elle remercie l'instance d'avoir choisi la commune de Logron pour cette manifestation.

Logron est un petit village entre Beauce et Perche qui compte 602 habitants et fait partie de la communauté de communes du grand Châteaudun. Longtemps la commune a été connue pour sa fête des battages, aujourd'hui pour sa brocante de début avril qui est l'une des plus importantes du département ceci grâce à l'engagement, le travail, la disponibilité des bénévoles du Comité des fêtes sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

Bénévoles que je tenais à remercier également au sein du Foyer Rural. Plusieurs sections au sein du Foyer Rural : gymnastique, scrable et football mais je laisserai le soin à Vincent de le présenter.

Notre association de parents d'élèves est également très active : marché de Noël, kermesse et permet ainsi de financer quelques sorties scolaires, projets pédagogiques et matériels divers pour les enfants.

Nous sommes 15 élus composant le Conseil Municipal soucieux de travailler ensemble pour le bien-être de nos administrés. Nous avons également un Conseil Municipal de jeunes qui travaillent sur divers projets, optimisent le City-Parc et organisent des rencontres et des échanges inter-générationnelles.

Mardi prochain nous travaillerons en commission travaux pour les futurs projets et, entre autres, sur l'amélioration des structures sur les terrains des sports, vestiaires en particulier.

Ceci-dit, un très grand merci à Pierre Leclerc qui a été Président du Foyer Rural pendant 40 ans, qui a œuvré sans compter son temps et son énergie, un grand merci Pierre.

Malgré des conditions aujourd'hui compliqué : Covid et pénuries d'essence, qui ont empêché certains de vos collègues d'être parmi nous ce soir, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne Assemblée Générale et la commune vous offrira un verre de l'amitié et quelques toasts en fin d'Assemblée.

La parole est ensuite donnée à M. Vincent POUILLIN, Président du FREP Logron.

Bonsoir à tous,

Je tiens à remercier le District d'avoir choisi Logron pour tenir l'Assemblée Générale.

Merci au Président Patrick Troysi, aux membres du Comité Directeur et aux techniciens du District. Je remercie aussi la municipalité pour son accueil et son soutien tout au long de l'année, que ce soit pour le traçage des terrains, la tonte des terrains, l'entretien des vestiaires, ... Sans le soutien de la mairie, nous n'y arriverions pas.

Je voudrais remercier aussi les ententes, je trouve que c'est très important, nous sommes dans le sud du département, si nous n'avons pas d'ententes, nous n'arriverons pas à avoir d'équipes. Nous avons plusieurs petits clubs autour de 70 et 120 licences, grâce aux ententes Logron arrive à avoir des joueurs dans toutes les catégories U7 à U18 en garçons et en féminines. Donc je vais remercier les clubs de Arrou, de la société amicale de Marboué, de Brou, de Dangeau et de l'OC Châteaudun pour l'entente qui a été créée cette année en U13.

Je voudrais remercier aussi Bonneval et David Clinchamps qui est présent et qui a été à l'origine du projet. Merci à toi car grâce à cela nous avons des féminines dans toutes les catégories de U7 à U18. Merci pour cette dynamique au sud du département pour les féminines. Je sais qu'il y en a aussi à Cloyes pour avoir travaillé.

Je tiens à remercier nos bénévoles, sans eux nous n'y arriverions pas, nous faisons notre tournoi du 1^{er} mai, nous sommes une cinquantaine de bénévoles, il y en a qui passent 10 heures aux frites, d'autres qui passent cinq heures sur les bords de terrains. Si tous vous n'étiez pas là, le club ne vivrait pas.

Je tiens à remercier aussi M. Leclerc, qui est présent, qui a fait quarante ans de Présidence, j'ai repris la main il y a trois ans mais je vous promets, je ne ferais pas quarante ans, c'est une certitude.

Je sais toutes les problématiques que nous avons, nous les petits clubs, et je sais que le District est à notre écoute et il est important de comprendre nos problématiques dans le sud du département comme dans d'autres endroits du département, il est difficile de pouvoir prétendre à des labels en club seul, vous parliez de réfléchir à un label pour les ententes, je pense que c'est important parce que nous seul avec 3 enfants en U7, 2 enfants en U9, nous aurons des difficultés pour avoir un label.

Merci à tous pour votre présence, bonne soirée et bonne Assemblée Générale.

Le Président Patrick TROYSI remet une plaque commémorative de l'Assemblée Générale du District à Mme Marie-Laure RENVOIZE et à M. Vincent POUILLIN.

19h10 : Le quorum est atteint à 77%

Ouverture de l'Assemblée Générale

- **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2021 à Mainvilliers**, publié sur le site du District le 26 janvier 2022.

Vote : PV adopté à 85,63%.

19h20 : Allocution du Président Patrick TROYSI

Mme le Maire,

M. le Président de l'Union départementale des Arbitres de Football d'Eure et Loir

M. le Président de l'Amicale départementale des éducateurs d'Eure et Loir

M. le Président du club de football de Logron

Mme. la représentante du Crédit Agricole

M. le représentant de Intersport

Mmes et Mrs les Présidents de clubs

Mes chers amis,

C'est toujours une joie de nous retrouver pour cette Assemblée Générale annuelle particulièrement cette année en n'ayant plus à porter un masque.

Après deux Assemblées Générales dans un lieu centralisé du département, nous reprenons nos habitudes de déplacement dans les différents secteurs qui composent le District.

La pénurie de carburant vient perturber cette soirée aussi je vous remercie tous de votre présence. Comme vous je viens de loin, 70 kms pour ma part.

Cette Assemblée Générale a été maintenue tant pour des besoins réglementaires que pour sa logistique complexe à organiser.

C'est également l'occasion de remercier nos bénévoles et nos éducateurs ce soir et de féliciter nos clubs lauréats du fair-play et des championnats. Mon discours sera donc court pour leur accorder plus de temps.

Nous terminons cette saison 2021-2022 qui avait démarré avec tant d'incertitudes : toutes les compétitions jeunes et seniors et toutes les Coupes départementales ont été menés à terme avec une mention spéciale à la première coupe départementale féminines.

Avec ces poules à 13 ou 14 équipes en Seniors cela n'a pas été facile à la fois pour vous mais également pour tous les membres du District. Je tiens donc à remercier le personnel administratif et tous les membres des commissions départementales pour leur activité tout au long de la saison.

Avec vous le District a recensé 13.954 licenciés en progression de près de + 16% par rapport à la saison précédente qui était une saison de Covid et près de 4% de plus que la saison avant Covid.

Nos joueuses licenciés féminines sont elles en progression de près de 15%.

Le District et ses clubs ont donc montré leur vitalité au sein de la Ligue Centre Val-de-Loire.

Le recrutement et la formation de nouveaux arbitres est une priorité partagée de la Ligue et du District. Je vous l'ai annoncé lors de nos réunions de début de saison, la Ligue et ses Districts ont mis en place un format novateur mutualisé pour mettre en œuvre des postes de Conseiller Technique en Arbitrage. Fabrice Lemeur vous présentera ce soir le plan d'actions que nous avons décidé de déployer afin de vous aider à identifier de nouveaux arbitres mais également à fidéliser les arbitres actuellement en activité.

Comme je vous le dit depuis plusieurs années, le football évolue, le club évolue, le club de demain ne sera pas ce que nous avons connu jusqu'ici : plus de loisirs, plus de séances à la carte, plus d'animations, plus de virtualisation. Le club ne sera plus uniquement tourné vers la compétition, il sera un lieu de vie en relation avec les attentes locales de son bassin de vie.

Aussi nous poursuivrons cette saison la mise en œuvre des nouvelles pratiques déployées ces deux dernières saisons : foot en marchant en lien avec le sport-santé, le golf foot, le fitfoot et le e-foot.

Parmi les points négatifs que je voudrais évoquer avec vous ce soir : les incivilités. La saison démarre mal avec principalement des bénévoles et des éducateurs qui se comportent mal avec les jeunes ou avec des arbitres. Déjà un jeune arbitre a décidé d'arrêter. Allez-vous laissez faire cela encore longtemps ?

Le taux des incivilités est de 1,60% dans la Ligue, il est de 3% en Eure-et-Loir. Allez-vous laisser faire cela encore longtemps ? Allez-vous enfin demander à vos coachs et à vos joueurs de se taire ?

Le climat des rencontres vous appartient. D'un point de vue disciplinaire nous ne laisserons rien passer.

Pour se projeter sur cette saison qui a démarré nos réflexions vont porter :

- Sur le développement du recrutement des arbitres*
- Sur la formation de vos arbitres de clubs, ceux qui sont souvent assistants ou au centre en cas de besoin*
- Sur la mise à jour de nos règlements des championnats qui sont bien anciens*

- *Sur la possibilité de renforcer la formation de l'encadrement des équipes de D1 en vue des accessions en championnat régional*
- *Sur la possibilité de renforcer le nombre d'arbitres demandés sur la D1 toujours en vue de préparer les accessions en championnat régional*
- *Sur la mise en place d'un label District qui viendra accompagner en dotations les efforts que vous faites pour le développement de votre club et cela même si la labellisation fédérale ne vous concerne pas.*

Tous ces points seront examinés en premier lieu avec les groupes de travail et les commissions concernées mais également avec la Commission des Présidents de clubs départementaux qui va reprendre son activité.

Pour conclure, je voudrais vivement remercier et féliciter les salariés du District sur cette saison qui s'achève, Vincent, Alexandre, Joël, Anthonin, Clément et Bastian.

Merci également aux membres du Comité Directeur et à tous les membres des Commissions départementales pour leur soutien tout au long de cette saison si active.

Merci à tous de votre attention et bonne Assemblée Générale.

BILAN DE LA SAISON 2021 / 2022

➤ **Le Rapport Moral**

Le rapport moral permet de présenter les actions, les activités et les faits marquants de la saison, il contribue aussi à valoriser le travail et l'engagement de l'ensemble des bénévoles de chaque commission ainsi que celui du personnel technique et administratif au service du district et donc des clubs.

Comme chaque saison il est utile de rappeler le rôle du district d'Eure et Loir. L'instance départementale du football est chargée d'organiser et de gérer les compétitions départementales (coupes et championnats). Dans les décisions qu'il prend, le district est souvent tributaire et dépend des instances supérieures du football (ligue et fédération) mais aussi des statuts et règlements qui le régissent.

Comme vous le savez, tous les membres du comité de direction du district sont bénévoles, élus par vous les clubs. Leur mission est de vous aider et de vous conseiller dans tous les aspects de vos activités.

Tout d'abord, je voudrais avoir une pensée pour tous ceux de notre football, des instances ou de vos clubs qui nous ont quitté.

Après une saison qui a vu l'arrêt de toutes les compétitions en octobre 2020 pour cause de COVID, et même si celui-ci est toujours bien présent, nous avons pu reprendre notre passion. Cette année tous les championnats et toutes les coupes sont allés à leur terme.

C'est l'aspect positif pour 2021/2022.

Malheureusement, nous ne pouvons que constater et déplorer que la Commission de Discipline soit toujours saisie de dossiers avec des sanctions très lourdes, dues à des incivilités, des agressions, des injures et au manque de respect ;

- *10 dossiers en instruction*
- *101 incidents dont 66,3 % de violences verbales, 29,7 % de violences physiques et 4 % d'incivilités*

En espérant que la licence à points qui prend effet pour la saison 2022/2023 puisse faire diminuer de façon importante les chiffres ci-dessus.

Cette saison a vu le recrutement de M. Anthonin BAZ comme CTD-DAP à compter du 1er Septembre 2021

Quelques manifestations organisées par le District lors de la saison 2021/2022 : Merci aux clubs qui ont également participé à l'organisation de celles-ci.

- Les réunions des secteurs pour les équipes séniors se sont tenues le 11 Septembre 2021 à MORANCEZ sous un nouveau format en associant les arbitres et les délégués des catégories concernées. Nous ne pouvons que regretter l'absence de plusieurs clubs à ces réunions essentielles au bon déroulement des rencontres du week-end.*
- Accueil du FFF Tour le 25 Septembre 2021 à DAMMARIE. Félicitations à ce club et à tout son encadrement pour l'organisation de cette journée*
- Finale départementale du Festival U13 le 02 Avril 2022 à EPERNON*
- Jour de Coupe U11 : Rassemblement final le 14 Mai 2022 à MAINTENON*
- Finales des coupes départementales le 12 Juin 2022 à DAMMARIE avec la toute première Coupe départementale Seniors Féminines*
- Journée nationale des débutants le 11 Juin 2022 à DAMMARIE*
- Le District d'Eure-et-Loir a accueilli le congrès de l'Association Nationale des Présidents de Districts les 1er et 2 Avril 2022*
- Plusieurs ateliers de réflexion sur le schéma départemental de développement des pratiques*
- Finale départementale du challenge E-FOOT*
- Rassemblement féminin le 21 Mai 2022 à DREUX (présence de 130 filles de 7 à 15 ans)*
- Plusieurs rassemblements pour la pratique du « Foot en marchant »*

Restons sur les points très satisfaisants allant des journées de rentrées, le plateau des princesses, les détectations, sélections et les remises de label FFF jeunes niveau espoir où label école féminine aux clubs de MAINVILLIERS, USVL, NOGENT LE ROI, MAINTENON, ANGERVILLE.

Le Futsal chez les jeunes, comme d'habitude, a été très apprécié. Les finales U13F, U13G, U15F, U15G, U18F et U18G ont eu un franc succès.

La finale départementale Urban's foot s'est déroulée le 18 Février 2022 au Palais des Sports de Dreux avec succès encadrée par Bastian PILLON (Apprenti BMF au District).

Clubs « support » : 11 clubs ont été récompensés pour les remercier de leur implication dans la mise en place des actions du District :

- C'CHARTRES*
- EPERNON*
- LUCE OUEST*
- LUISANT*
- MAINVILLIERS*
- DAMMARIE*
- BROU*
- FC DROUAIS*
- MAINTENON*
- FC REMOIS*
- CHAMPHOL*

Programme Educatif Fédéral : Le jury s'est réuni le 11 mai 2022; Les lauréats sont :

- - DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN*

- - THIRON GARDAIS
- - LUCE OUEST

Résultats sportifs Nationaux et Régionaux : Voir annexe

Résultats sportifs départementaux : Voir annexe

Trois sessions de remerciements aux bénévoles District ont été suivies :

- En relation avec la Fédération Française de Football, les bénévoles de moins de 5 ans d'ancienneté dans l'investissement dans les clubs ont été remerciés par un week-end au Centre National de Clairefontaine. Les bénévoles des clubs Bû-Abondant, ont ainsi été remerciés.
- En relation avec la Fédération Française de Football, les bénévoles de plus de 5 ans d'ancienneté dans l'investissement dans les clubs ont été remerciés par un week-end leur ayant permis d'assister à un dîner-spectacle et à la finale de la Coupe de France. Les bénévoles des clubs de Lèves, Epernon, Champhol et Bû-Abondant ont ainsi été remerciés.
- L'opération du District « Un bénévole – Une famille » s'est déroulée pour la seconde fois et a permis, partant du principe que derrière chaque bénévole il existe une famille qui le soutient, à 10 bénévoles du District accompagné d'un membre de sa famille d'aller au Stade de France pour la rencontre France – Danemark du 3 juin 2021. Ce sont ainsi les clubs de Dammarie, Tremblay, xxxxxxxxxx qui ont été mis à l'honneur.

Point sur les licences :

- - Saison 2014/2015 : 13866 soit une augmentation de + 922 licenciés (+7%)
- - Saison 2015/2016 : 13647 soit une baisse de -223 licences (-1,6%)
- - Saison 2016/2017 : 14106 soit une augmentation de +459 licences (+3,4%)
- - Saison 2017/2018 : 13877 soit une baisse de -229 licences (-1,65%)
- - Saison 2018/2019 : 14476 soit une augmentation de +599 licences (+4,3%)
- - Saison 2019/2020 : 13488 soit une baisse de -988 licences (-6,82%)
- - Saison 2020/2021 : 11767 soit une baisse de -1.721 licences (-12,76%)
- - Saison 2021/2022 : 13955 soit une augmentation de +467 licences (+3,46%) par rapport à la saison 2019/2020 (saison arrêtée par le Covid en octobre) et une augmentation de +2.188 licences (+18,59%) par rapport à la saison 2020/2021.

Merci à tous les dirigeants bénévoles de nos clubs pour leur investissement et leur prise de responsabilité, merci aux éducateurs, aux joueuses et joueurs, aux parents, aux arbitres, aux observateurs et aux délégués officiels.

Merci aux membres des différentes commissions du District pour leurs travaux.

Merci aux salariés du District, Alexandre MONNIER, Vincent SEIGNEURET, Anthonin BAZ, Joël ADEGOROYE, Clément EDMOND et Bastian PILLON (Apprenti BMF) pour le travail réalisé tout au long de cette saison.

Votre engagement est précieux pour notre District.

Bonne saison 2022/2023.

Jean Pierre LOMINE
Secrétaire Général du District

➤ **Rapports des Commissions**

Les rapports des commissions ont été envoyés par messagerie électronique le 28 septembre 2022 aux clubs du District et publiés sur le site internet du District le 28 septembre 2022.

L'assemblée ne souhaite pas qu'il en soit fait lecture et désire passer au vote directement.

Aucune question, ni remarque n'est faite

Vote : Approbation de ces rapports à 91,96%.

19h30 : **BILAN FINANCIER**

➤ **Rapport financier de fin d'exercice clos au 30 juin 2022**

Présentation du rapport financier par le trésorier M. Philippe BROCHARD.

- Total des charges : 383.876,40€ (en 2020-2021 : 281.908,49€)
- Totale des produits : 399.965,55€ (en 2020-2021 : 362.531,34€)
- Résultat : excédent de 16.089,15€ (en 2020-2021 : 80.622,85€)

➤ **Rapport du commissaire aux comptes**

La parole est donnée à M. FREMONDIERE représentant la société « Commissariat & Audit » & M. Philippe BOURBON, Commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale de l'association DISTRICT D'EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du DISTRICT D'EURE ET LOIR DE FOOTBALL, relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes notamment attachés au contrôle de la conformité des produits comptabilisés avec les décisions d'attributions des subventions, leur recouvrabilité ainsi qu'à leur bon rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

➤ **Approbation et affectation du résultat financier de la saison 2021-2022**

❖ **Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2022.

Vote : Résolution adoptée à 91,18%.

❖ **Deuxième résolution**

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2022 se solde par un excédent de 16.089,15€.

Il est proposé l'affectation comme suit :

– En totalité au poste « Autres réserves » soit un solde créditeur après affectation de +397.887,97 €

Vote : Résolution adoptée à 82,83%.

➤ **Nomination du Commissaire aux comptes**

Résolution : Il est proposé de nommer en qualité de commissaire aux comptes du District pour un mandat de six ans :

M. Thierry MOREL

SA Thierry Morel & associés

56 Rue du Grand Faubourg

28001 CHARTRES

Vote : Résolution adoptée à 93,26%.

➤ **Budget prévisionnel 2022 / 2023**

Présentation et explication de ce budget par le trésorier, publié sur le site le 28 septembre 2022.

- Prévisions Produits : 394.500€

- Prévision Recettes : 394.500€

Vote : Résolution adoptée à 91,53%.

19h45 : **Remerciements de nos bénévoles – Médailles du District**

Noms	Statut
Pierre LECLERC	Président d'honneur FREP LOGRON
Sébastien BELKACEM	Arbitre – US BREZOLLES
Pascale BESSON	Bénévole – US CLOYES-DROUE
Frédéric BRISSARD	Bénévole – US CLOYES-DROUE
Stéphanie COMPAIN	Bénévole – AS VILLEMEUX
Didier CHERON	Bénévole – AS VILLEMEUX
Fabrice TRAVER	Bénévole – Amicale EPERNON

Noms	Statut
Romain BRIEU	Bénévole – FREP LOGRON
Didier CALLU	Bénévole – US ALLUYES
Sébastien LAURENT	Bénévole – AS MARBOUE
Alexis PREVOST	Bénévole – AS DAMMARIE
Jonathan GIRAUD	Educateur – CEP La FERTE-VIDAME
Baptiste DELANOUE	Educateur – CS MAINVILLIERS
Benjamin CHERTIER	Educateur – ES MAINTENON

Remerciements de nos bénévoles – Médailles fédérales

Noms	Statut
Françoise LE DENMAT	Bénévole – AS THIRON-GARDAIS
Dominique VALLEE	Arbitre – AS THIRON-GARDAIS

Remerciements de nos bénévoles – Fair-Play

Noms	Statut
Franck LOURME	Bénévole – FC ST GEORGES

20h00 : **Remise des trophées et dotations aux clubs champions 2021 - 2022**

Catégories	Clubs
Vétérans D3	C' Chartres
Vétérans D2	Av. Ymonville
Vétérans D1	CS Mainvilliers
Seniors D4	AS Villemeux
Seniors D3	US Pontoise
Seniors D2	FC Beauvoir
Seniors D1	Dreux Acsdf 1

Remise des dotations aux clubs lauréats du fair-play 2021-2022

Catégories	Clubs
Seniors D1	UP Illiers CSP La Ferté Vidame
Seniors D2	FC Beauvoir US Cloyes-Droué
Seniors D3	US Vallée du Loir Am. Courville
U17 D1	Dreux Acsdf

20h15 : Election des membres à la Commission des Présidents de District

Un appel à candidature est demandé pour compléter la Commission des Présidents de clubs du District,

Catégories	Clubs
D1	Yvan Vannier (FC Lèves), Sébastien Girard (Luisant AC), Nadège Pollart (US Vallée du Loir)
D2	Fabienne Dufourmentelle (FC Rémois), Nicolas Kerezeon (Amicale Sours), Cyril Lutruat (Aunay sous Auneau)
D3	Joel Robinet (Nogent-le-Roi), Mathieu Vitty (RC Bû-Abondant), Guillaume Demy (Senonches)
D4, clubs jeunes, clubs Vétérans	Caroline Filoche (AS Thiron-Gardais), Yassin Chaary (AS Oriels)

Vote : candidatures approuvées à 98,27%.

20h30 : Intervention des techniciens

La parole est donnée à Joël ADEGOROYE, Conseiller technique en charge du Plan de Performance et de Formation.

Dans la continuité des réunions de secteurs de début de saison, je voudrais mettre l'accent sur l'accompagnement et la structuration des clubs, en particulier cette saison avec un accent porté dans le Dunois, qui va se poursuivre avec différents clubs.

Cependant pour vous accompagner il y a un outil qui est le logiciel FootClub qui comporte une partie « Administration » avec une section « Autodiagnostic » qui nous permet, côté District, d'avoir une vision sur le club.

A partir de ces informations nous pouvons vous appeler afin d'affiner vos besoins pour vous accompagner puisque tous les clubs n'ont pas tous les mêmes besoins sans obligatoirement entrer dans une démarche de labellisation. L'important pour nous est de pouvoir fournir un accompagnement personnalisé.

En l'absence d'utilisation de cet outil il est difficile de concevoir des propositions.

En premier lieu il est donc important de remplir cet autodiagnostic, seulement une heure à y consacrer. Si vous avez des difficultés, un accompagnement est possible par téléphone, en venant au District ou en nous sollicitant pour nous déplacer.

Un message électronique va partir prochainement pour vous solliciter et prendre des contacts avec moi-même ou Anthonin.

Second point que je voudrais aborder avec vous est le logiciel « Portail clubs » sur les formations. L'interface a changé, un temps d'adaptation est nécessaire et je vous renvoie au tutoriel que je vous ai envoyé en début de saison.

Il est indispensable de consulter le tutoriel et la vidéo associée : il faut créer un compte « Portail clubs » en étant administrateur. Si vous avez des difficultés, il ne faut pas hésiter à m'appeler ou m'envoyer un message électronique avec les coordonnées des stagiaires que vous souhaitez inscrire dans les modules concernés et je ferai l'inscription avec l'IR2F pour éviter d'annuler des formations.

Ces formations permettent à vos éducateurs d'avoir les bases pour bien éduquer les enfants à la pratique sportive en sécurité, gagner en compétences et aider à la structuration de votre club.

La parole est donnée à Anthonin BAZ, Conseiller technique en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques.

Je voudrais évoquer avec vous ce soir les incivilités qui peuvent se produire sur les plateaux. Nous avons repris la saison avec beaucoup plus de licenciés et d'équipes U6 à U9 et tous les week-end je reçois des appels sur des incivilités des encadrants sur ces deux catégories.


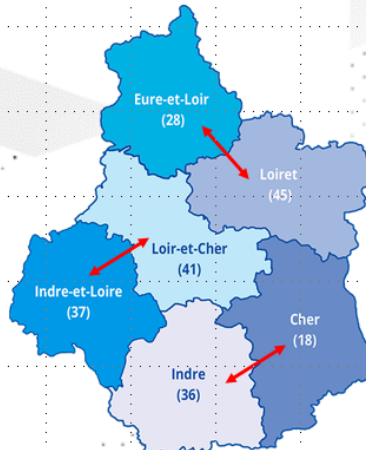
Dans ces catégories, il n'y a pas d'arbitres, pas de délégués, donc c'est à vous Présidents de clubs de sensibiliser vos éducateurs de manière à ce que leur comportement sur le bord du terrain soit irréprochable lorsqu'ils sont avec les enfants. A titre d'exemple je voudrais citer la comparution d'équipes U11 en Commission de discipline suite aux rencontres de ce week-end, ce qui est totalement anormal : il n'y a pas de finalité, pas de classement. Soyez vigilant avec vos éducateurs de bien les sensibiliser par rapport à ces incivilités.

La Ligue vous a tous doté d'une plaque que vous pouvez mettre à l'entrée de vos installations sportives qui est à destination des parents mais pas uniquement qu'eux. N'hésitez pas à utiliser le flash code pour accéder à des informations.


Surtout il est important que cela se passe bien sur ces catégories et que les enfants prennent du plaisir. Il n'y a aucune compétition, la Ligue des Champions c'est le lundi et le mercredi soir.

Merci à tous.

La parole est donnée à Fabrice LEMEUR, nouveau Conseiller technique bi-départemental en charge du Développement de l'Arbitrage.



Fabrice Le Meur
Conseiller Technique Arbitrage
DISTRICTS 28 ET 45
Développement & Promotion de l'arbitrage :
Suivi & Formation des arbitres
Recrutement & Fidélisation
Coordinateur GDA - GDPA
Accompagnement clubs
lepage@mentradff.fr
00 59 35 24 34



District d'Eure et Loir de football

	2018 /2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Cher (18)	123	119	119	98
Eure-et-Loir (28)	130	118	99	111
Indre (36)	127	122	109	101
Indre-et-Loire (37)	195	180	164	176
Loir-et-Cher (41)	135	128	117	116
Loiret (45)	190	183	151	150
TOTAL	900	850	759	752

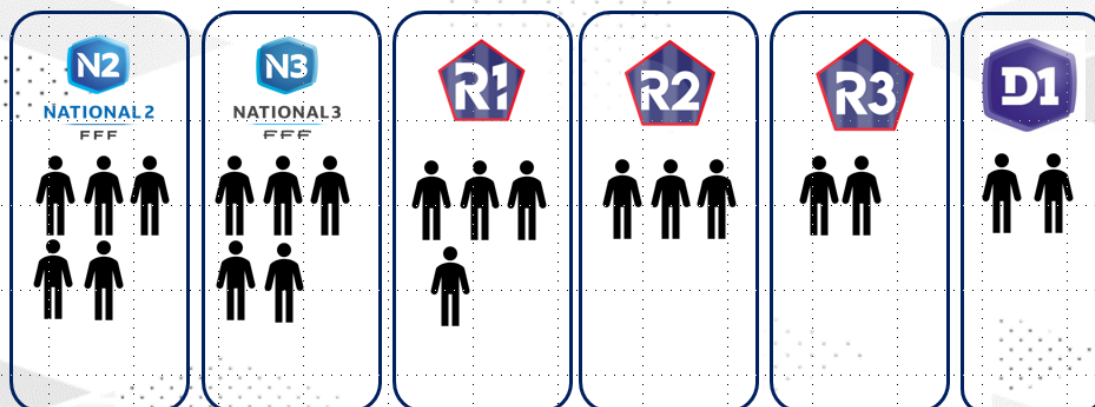
- 148 arbitres en 4 saisons sur la Ligue



District d'Eure et Loir de football

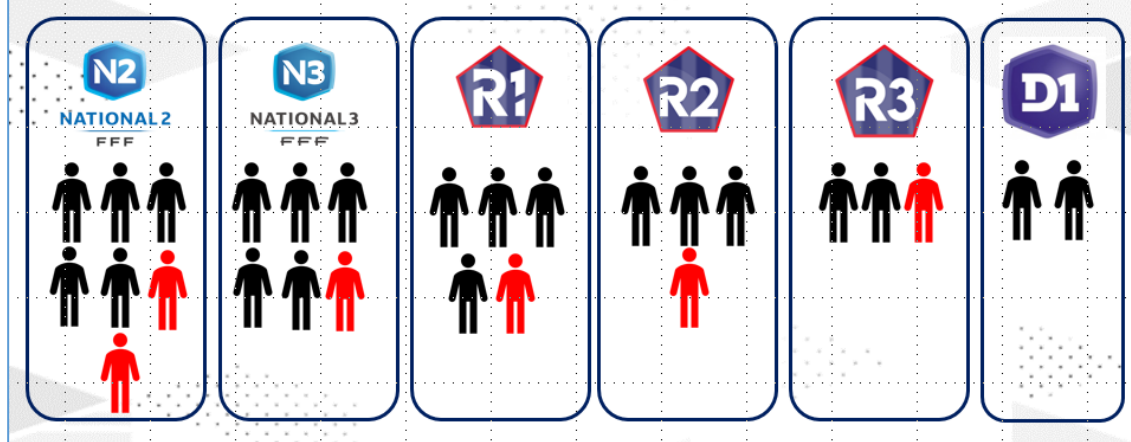
Réforme du statut de l'arbitrage

Saison 2022/2023



Réforme du statut de l'arbitrage

Saison 2023/2024



21h00 : Dotations aux clubs PEF'ormance du mois 2021 - 2022

Clubs

Chartres MSD

Amicale Lucé

C'Chartres

Dammarie Foot

AS Thiron-Gardais

FC Lucé Ouest

FC Drouais

21h15 : **Félicitations aux clubs champions jeunes 2021 - 2022**

Catégories	Clubs
U18 D1	C' Chartres
U17 D1	FC St Georges
U15 D1	Entente OC Chateaudun / AMS Donnemain
U15 D2	Entente Voves / Ymonville
U15 D3	Entente Brou / Dangeau/ Arrou / Marboué / Logron
U13 D1	FC Remois
U13 D2	ES Auneau
U13 D3	Entente Jouy / Champhol
Catégories	Clubs
U12 D1	CS Mainvilliers
Seniors F à 8	FC Rémois

Le Président Patrick Troysi remercie les clubs, la municipalité de Logron et les personnalités pour leur présence à cette assemblée.

22h00 : **Clôture de l'assemblée Générale**

Le Président
Patrick TROYSI

